

Opération Régionale d'Accompagnement à la Transmission et à la reprise d'Entreprises hôteLières ORATEL

# SOLLICITATION POUR LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC CÉDANT ORATEL

## **CAMPING PUBLIC**

Je souhaite bénéficier de l'accompagnement ORATEL afin de transmettre le camping dans les meilleures conditions possibles.  Je suis accompagné.e par la CCI :
Je transmets la sollicitation renseignée à chaque étape à :  Monsieur le Président Conseil régional de Bretagne Direction du tourisme et du patrimoine – Service du tourisme 283 avenue du Général Patton – CS 21 101 35711 RENNES Cedex
Etape 1 - Présentation du projet de cession du camping public
Collectivité:
Nom de son représentant : Prénom : Qualité :
Personne en charge du dossier technique :
Adresse:
Téléphone:
Mail:
Date de début d'exploitation :
Modalités juridiques actuelles d'exploitation :
Exploitation : Saisonnière $\square$ Permanente $\square$
Nom commercial du camping :
Adresse:
Nombre d'emplacements :
Classement en étoiles :
Localisation : Littoral $\square$ Rural $\square$ Urbain $\square$
Chiffre d'affaires en HT du dernier exercice : €
N-1: € N - 2: €
Nombre de salariés: dont saisonniers :

Motif(s) de la cession : .....



### Etape 2 - Sollicitation de l'aide régionale pour la réalisation du diagnostic cédant ORATEL

#### Je certifie par la présente :

- M'engager à me rendre disponible avec le conseiller ORATEL de la CCI pour la réalisation du diagnostic du camping ;
- M'engager à préparer et à remettre la liste des documents demandés par le conseiller ORATEL de la CCI;
- Avoir pris bonne note du coût total du diagnostic, soit 6 000 €, réparti de la façon suivante :

Conseil régional de Bretagne	1 250 €	Montant maximum de l'aide régionale versée à la collectivité, au vu des factures d'experts acquittées
Cédant	1 250 €	Reste à la charge de la collectivité, pour paiement des factures d'experts
Conseil régional de Bretagne	1 750 €	Montant du financement régional versé à la CCI, 7 jours pour la réalisation du diagnostic
CCI	1 750 €	Reste à la charge de la CCI pour l'accompagnement de la collectivité

Conseil régional de Bretagne	1 750 €	Montant du financement régional versé à la CCI, 7 jours pour la réalisation du diagnostic					
CCI	1 750 €	Reste à la charge de la CCI pour l'accompagnement de la collectivité					
- M'engager à régler les experts intervenants : expert-comptable extérieur (1 508 € TTC), notaire (1 002 € TTC), soit 2 510 € TTC.							
Je présente mon opération en HT □ TTC □							
Je communique les pièces suivantes au Conseil régional : - La délibération de la collectivité actant du projet de diagnostic de cession du camping, - le RIB de ma collectivité.							
Date : Nom et signature du représe	entant de l	a collectivité (avec son cachet) précédés de la mention manuscrite « Bon pour accord »:					

#### Etape 3 - Le diagnostic cédant ORATEL est réalisé

## Pour le versement de l'aide régionale, je communique au Conseil régional :

- le diagnostic cédant ORATEL du camping,
- les pièces justificatives du règlement des experts associés,
- L'attestation de réalisation du diagnostic cédant ORATEL fournie par la CCI.

Date :					
Nom et signature du représentant de la collectivité (avec son cachet) :					

#### Etape 4 - Le cas échéant, pour la réactualisation d'un diagnostic cédant ORATEL précédent

#### Je communique au Conseil régional :

- la nouvelle version du diagnostic cédant ORATEL,
- L'attestation de réactualisation du diagnostic cédant ORATEL fournie par la CCI (2,5 jours d'intervention financés à 50% par le Conseil régional de Bretagne, 50% par la CCI concernée).

Date :  Nom et signature du représentant de la collectivité (avec son cachet) :	